DOCUMENT: 850-042/004

Partnership for the Future:

The Ministers' Report on Families

to the 1990 Annual Premiers' Conference

Submitted by the Ministers of the Provinces
and Territories reporting on Family Policy

A Common Interest

On December 8, 1989, the General Assembly of the United Nations passed a resolution declaring 1994 as International Year of the Family. This declaration underlines the timeliness of the provinces' and territories' interest in families.

In 1988 the subject of family policy was first discussed at a national level at that year's Annual Premiers' Conference in Saskatoon. The Premiers expressed support for the goal of supporting and strengthening families, identified it as an item for continuing cooperation between provinces and unanimously agreed to co-sponsor a policy conference on the subject.

In July 1989, A Symposium About Families was held. The Symposium was the culmination of the Premiers' commitment, bringing together a wide spectrum of Canadians concerned with families - ordinary families, churches and religious organizations, agencies serving families, youth and children, schools, parent-teacher associations, child care providers, health professionals, women's groups, businesses, policy institutes, municipal, provincial and federal government representatives and many others.

The mix and balance of delegates attending the Symposium made it a unique forum for exchanging views on a multi-faceted subject. It was a pan-Canadian event, connecting regional, professional, social and cultural groups from throughout the country.

The results of A Symposium About Families were reported to the Premiers a month later at their Annual Conference. The Premiers reinforced the importance of inter-provincial cooperation on family policy and asked to receive a report in 1990 on continuing cooperation between jurisdictions.

Consultation has continued under the direction of provincial and territorial Ministers. Information and ideas are being exchanged between jurisdictions to assist policy and program development. Actions to support families are occurring within each province and territory.

A Time for Partnership

The Ministers are pleased to submit ***Partnership for the Future: The Ministers' Report on Families to the 1990 Annual Premiers' Conference.*** In referring to the future, the report's title recognizes that the task of strengthening families is a long term one. The report also suggests the task must be done in partnership and dialogue, not only between provinces and territories, but also with families, communities and the institutions across society that affect family life.

To begin this dialogue, the report identifies conditions and trends which are affecting Canadian families and the family policies and programs of governments. Shared understanding of our situation is an important first step in establishing common goals.

The report concludes with recommendations to the Premiers for further inter-provincial cooperation. It is our view that these measures will begin to build partnerships with families, communities and institutions that will strengthen the future of families in Canada.

Changing Societies, Changing Families

Recent generations of Canadians have seen extraordinarily rapid change in society and, concurrently, in their families.

Changing family structures

The forms and characteristics of our families are changing in several ways.

Families are smaller and birth rates lower. Between 1961 and 1986, the average size of Canadian families dropped from 3.9 to 3.2 persons. Fertility has declined. One measure indicates a dramatic reduction of 57%, falling from 3.84 to 1.67. The rate is now well below the replacement level of 2.1 children per family.

Family Size and Fertility Rates

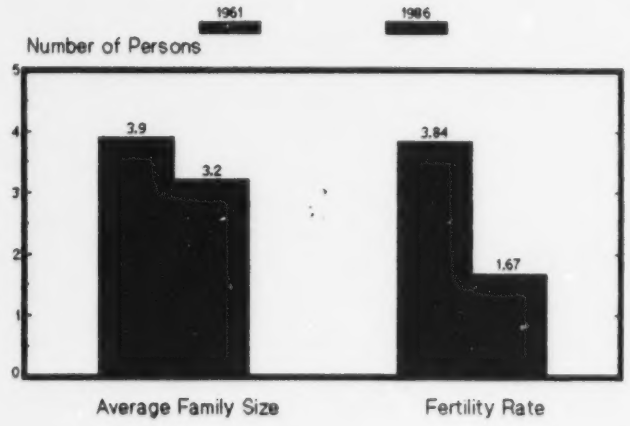

Canadians are having children later in life. The median age of mothers at the birth of their first child was 23 years in 1961 and 26 in 1986.

Median Age of Mothers at Birth of First Child

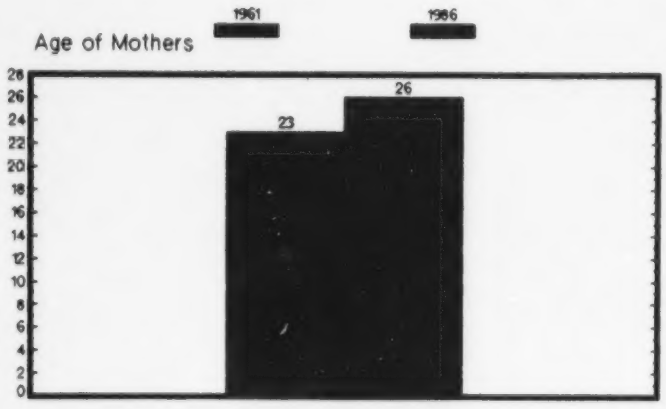

The structure of Canadian families is changing. The number of single parent families rose by a third (from 8.4% to 12.7%) 1961 - 86 while two parent families declined slightly from 91.6% to 87.3%. The number of "empty nest" households, that is, husband and wife families with no children at home, rose from 26.9% to 32.7%.

Family Types

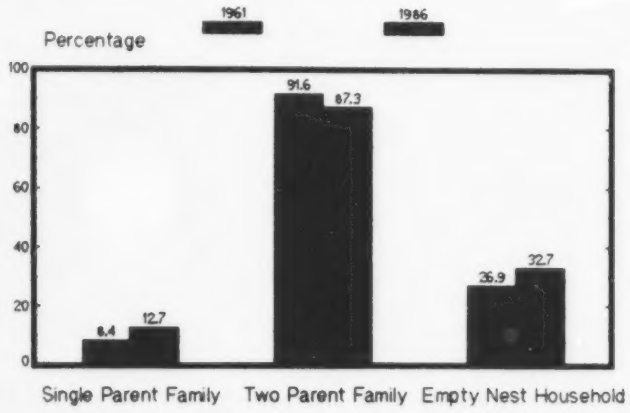

More Canadians are living alone. The percentage of single person households more than doubled from 9.3% to 21.5% between 1961 and 1986.

Single Person Households

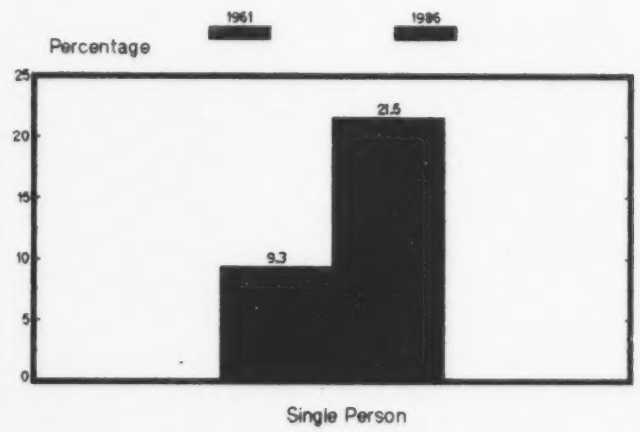

Marriage rates are changing. Over the same 25 year period, the rate of marriages per 1,000 single women fell by 23%. Though still remaining a small portion of two parent families, de facto or commonlaw marriages grew slightly from 6.3% to 8.3%.

People are also marrying later. In the fifteen years ending in 1986, the average age of first marriages of men moved from 24.9 to 27 years and from 22.6 to 24.8 years for women.

Average Age at First Marriage

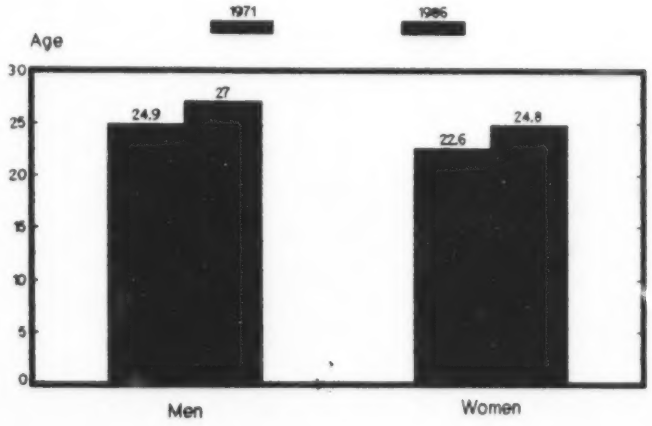

In 1986, divorces were occurring several times more frequently than in 1961, increasing from 1.6 to 12.4 per 1,000 married women. The number of remarriages of both men and women more than doubled between 1971 and 1986, suggesting a large increase in blended families.

Divorces

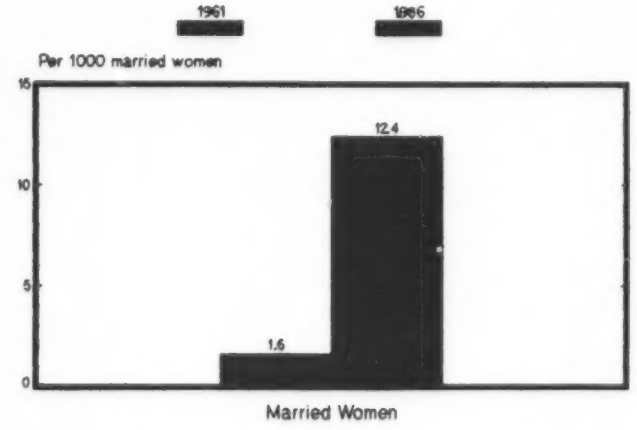

Changing family structures are impacting on family life. Children are being raised in smaller families, with fewer siblings. Greater numbers of people are experiencing divorce, remarriage and blended families. More individuals live alone and more couples are living without children.

Changing economic and family roles

Economic pressures and social changes have altered the labour participation rates of family members, especially women. All women, including women with children at home, have increased their labour force participation rates. The participation rate of all married women rose more than a third to 57% from 1961 to 1986. The rate of married women with children under six years of age increased even more markedly from 27% to 60%.

Labour Force Participation of Women

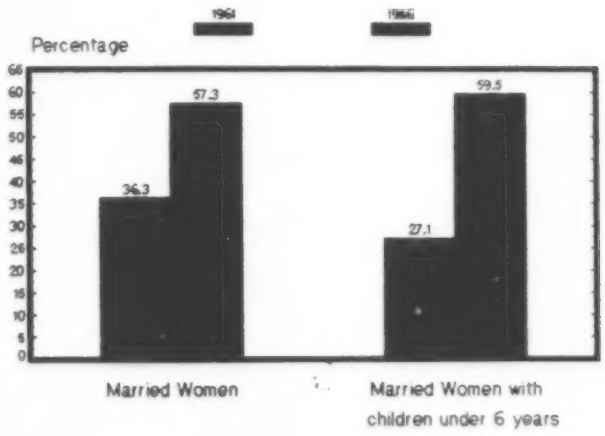

The total number of licensed or provincially approved spaces in day care centres and family day care centres increased fifteen-fold from 1971 to 1988. In spite of this growth, Canadians continue to rely on other sources of child care. In 1988, there were licensed or approved spaces for about one in four children aged 3-5 years with mothers in the labour force. Spaces available for infants, toddlers and school age children were considerably lower.

An older population

Our population is aging. Life expectancy has increased to 79.7 years for women and 73 years for men. The median age of Canadians was 26.3 in 1961 and is 31.6 today. The proportion of the population over age 65 increased from 8% to 11% while the under 15 year age group decreased from 34% to 21%.

Median Age

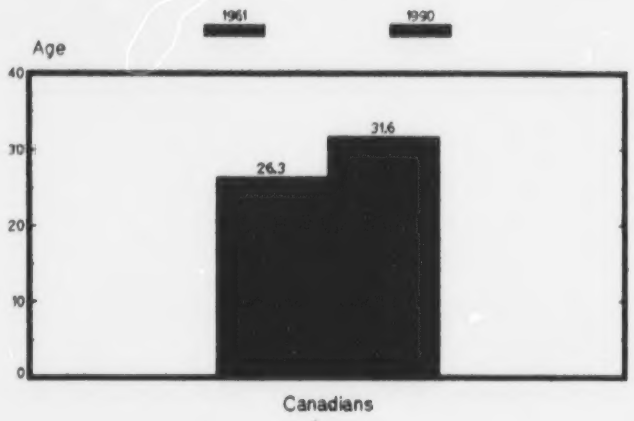

Population by Age Category

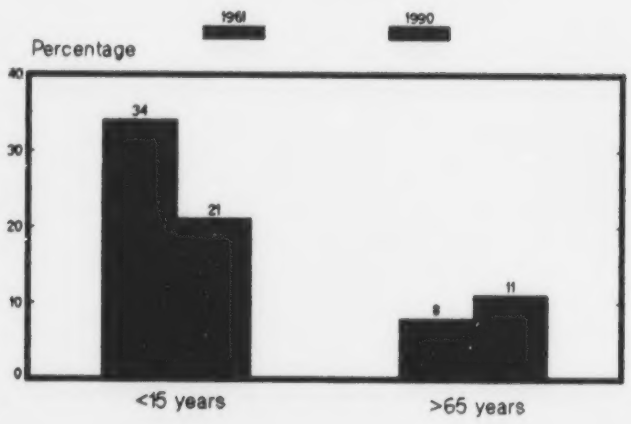

With an aging population, the caregiving needed in our society is likewise changing. There are more adults caught in the "sandwich generation" caring for dependent children and aging parents simultaneously. It has been suggested that in today's small families, adults can expect to spend more of their lives caring for their parents than for their children.

Family Incomes

Overall, incomes of Canadians have risen substantially. However, some family types lag behind.

Between 1961 and 1985, the real income of single parent families rose 1.4% a year while two parent family incomes increased 2.4% annually. The income gap between them grew from 33% to 47%. In 1985 the average two parent family income was almost twice that of single parent families, or $40,222, as compared with $21,320.

Family Incomes

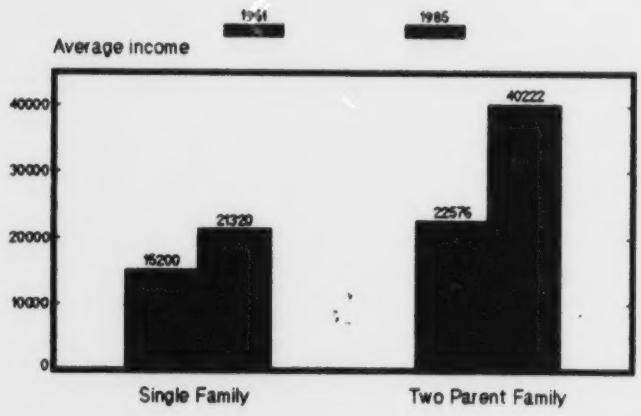

The income gap between single parent families headed by women compared with men increased from 29% to 39%. In 1985, the average income of women-headed single parent families was 63% of their male counterparts, or $19,177 compared to $31,252.

Single Parent Family Incomes

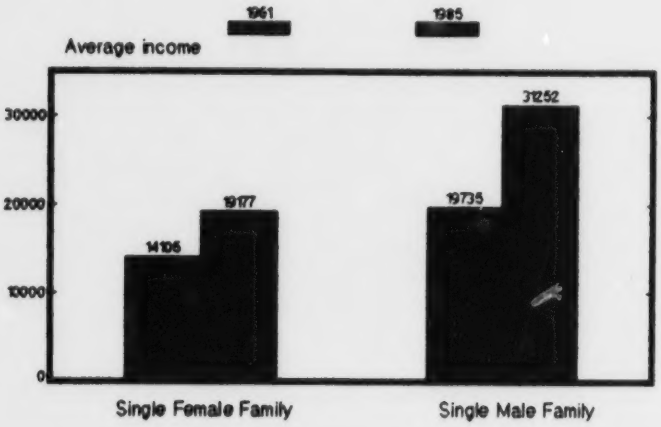

Health of families

Overall, the health of Canadian families has improved over the past three decades. Mortality rates have fallen from 7.7 per 1,000 population in 1961 to 7.2 in 1987 for the population as a whole. More significantly, infant mortality has dropped from 27.2 per 1,000 live births to 7.3 in the same period. The incidence of respiratory and infectious diseases has consistently declined.

In spite of these gains, the same health status has not been achieved for all Canadian families. Significant differences in child mortality and morbidity rates between the 20% of families with highest incomes and the 20% with lowest incomes indicates a relationship between income and health. For example, infant mortality is 200% higher for the lower income group, and chronic health problems, respiratory diseases and accidents are 150% to 600% more common.

The unemployed report significantly higher levels of health problems, including short-term disability and psychological distress. They also experience a higher rate of hospitalization and use all health services more.

Relatively little comparative data are available on the health status of families with different cultural backgrounds. However, the Indian and Inuit populations have significantly poorer health and shorter life expectancy than the rest of the population. Although the gap has been narrowing, infant mortality, hospitalization, and fatal accident rates are higher for Indian people than for the general Canadian population.

Family dysfunction

Problems continue to exist within some families. Among these, violence against women, children and elders is of paramount concern.

It is estimated that one in eight women is assaulted by her partner and that 7 women out of 1,000 were assaulted in 1987. An average of 70 women in Canada per year suffer lethal violence at the hands of intimate partners.

Neglect and physical and sexual abuse of children continues. In 1989, there were 47,000 children in the care of social service ministers in Canada.

A recent national survey showed 4% of non-institutionalized persons aged 65 and over reported being victims of abuse during the previous year.

Regional diversity

There are significant regional variations within these national statistics. Quebec, for instance, has the lowest fertility and marriage rates. In the Maritimes, divorces and commonlaw marriages are relatively less frequent than in other regions. Family incomes are highest in Ontario and lowest in the Maritimes. The Territories and provinces such as Saskatchewan and Manitoba have proportionately large numbers of Indian and native families with significantly differing social and economic indicators.

Culture, history, demographic and economic factors and differences in government policy all contribute to regional variations in family life. The differences between our regions, provinces and communities must be borne in mind in looking at family trends.

Governments, Communities and Families

This array of statistical information suggests a consistent theme of change and challenge to Canadian families and the communities in which they live. It seems apparent that government's relationships with families and communities must evolve with these changes and challenges. The need to respond to change was discussed at length in A Symposium About Families last year.

Part of our heritage as Canadians in the 1990s is an extensive system of government and local services with which to face the challenges of changing families and communities.

Provincially delivered educational and health services provide broad coverage to all Canadians. Of these, health and post-secondary education are jointly funded by the Established Programs Financing arrangement with the federal government.

For families experiencing severe problems, services such as social assistance, child welfare and assistance to the handicapped are provided by provinces and cost-shared with the federal government under the Canada Assistance Plan.

Income support to families with children is provided by Family Allowance and to low income families through child tax credits by the federal government. Several provinces also provide supplements to low income families.

Federal income programs for seniors such as Old Age Security, Guaranteed Income Supplement and Spouse's Allowance are supplemented in some provinces. Canada Pension Plan also provides incomes for many Canadians in retirement years.

Government services are complemented by an array of local services. Community based non-government organizations provide diverse services to families supported by either government or community resources. Religious organizations continue their traditional role of serving families and the community.

The challenge to services that governments and communities provide to families are significant. Rapid change in families has meant that a greater proportion of families are vulnerable to social problems. Child welfare, mental health, social assistance and other safety net services have experienced rising caseloads. Stresses in family life affect schools where teachers deal with children unable to learn due to family crises. Non-government organizations must cope with waiting lists and increasing competition for funding. Our justice systems are strained by the growth of disputes related to conflict within the family.

Growth in demand for services to families is occurring in a period of fiscal and economic uncertainty. There are limited resources available to meet problems. Increased constraints on cost-sharing from the federal government in Established Programs Financing, the Canada Assistance Plan and other areas have compounded this dilemma.

There are no immediate answers to the questions we are facing. It is unlikely that major service expansions can be financed by Canadians in the near future. Because there are no easy answers, we need to take time for dialogue and discussion on our choices and to look for creative and cooperative solutions. Families, communities and organizations which deal with families should be a part of the discussion on our collective future. We should look for ways to assist families and communities in finding their own local solutions.

Changes and challenges to families should not cloud the realization that our families in all their diversity continue to be of the utmost value and importance to Canadians. Strengthening families is certain to be part of our solution.

It is perhaps an appropriate time to ask, as a society, how fully we reinforce the value of our families. For example, do our institutions and actions value men, women and children for their contribution as family members and caregivers to the same extent that we value them for their economic contribution? Do we support families in caring for their children and elderly? Do we value caring?

The International Year of the Family will provide Canadians with the opportunity to thoroughly examine the value we place on our families.

Recommendations from the Ministers

A national perspective on families is essential in addressing the task of strengthening families. Today's families are mobile, crossing provincial boundaries and changing communities frequently. Each level of government has programs impacting on families whose combined effects may have unintended consequences.

Equally essential is that partnership and dialogue characterize the approach taken to strengthening families. We must build partnerships between provincial and territorial governments and other levels of government and with communities, organizations and families themselves.

The Ministers reporting to the Premiers on families make the following recommendations to foster partnership, dialogue and a national perspective on strengthening families:

1. Provinces and territories support the intent and objectives of the United Nations resolution proclaiming 1994 **International Year of the Family**. The provinces and territories are committed to undertaking cooperative planning and information sharing on how they can participate in this important international year.

2. Through the Ministers reporting to Premiers on the family, interprovincial efforts to support and strengthen families should be increased. These efforts should look for innovative solutions involving individuals, families, communities and governments including examination of existing provincial and federal policies and programs.

   The search for new solutions can be strengthened through public dialogue as demonstrated by the success of **A Symposium About Families**. Public dialogue should be undertaken in a manner which reflects the unique circumstances of each province and territory.

Document 850-042/004

Partenaires pour demain

Rapport des ministres sur la famille présenté à la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux

1990

Soumis par les ministres provinciaux et territoriaux responsables de la famille

Un intérêt commun

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté, le 8 décembre 1989, une résolution par laquelle l'année 1994 devenait l'Année internationale de la famille. Cette déclaration souligne l'à-propos de l'intérêt que manifestent les gouvernements provinciaux et territoriaux pour la famille.

Le thème de la politique sur la famille a été examiné pour la première fois à l'échelle nationale au cours de la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux à Saskatoon, en 1988. Les Premiers ministres ont appuyé l'objectif qui consistait à renforcer et à appuyer la famille. En outre, ils ont jugé que cette question devait faire l'objet d'une collaboration provinciale perpétuelle et ils ont convenu à l'unanimité de parrainer une conférence d'orientation sur le sujet.

Un Colloque sur la famille a été tenu en juillet 1989. Réunissant un vaste éventail de Canadiens préoccupés par la question - parents, églises et organismes religieux, organismes d'aide à la famille, aux jeunes et aux enfants, écoles, associations parents-professeurs, responsables de garderies, professionnels de la santé, groupes de la condition féminine, entreprises, instituts d'orientation, représentants des gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux, etc. - le Colloque a été le point culminant de l'engagement des Premiers ministres provinciaux.

La diversité équilibrée des délégués a fait du Colloque une tribune exceptionnelle qui a suscité un échange de points de vue sur de nombreux thèmes. Événement national, il a réuni des groupes régionaux, professionnels, sociaux et culturels qui provenaient des quatre coins du pays.

Les Premiers ministres provinciaux ont pris connaissance des résultats du Colloque sur la famille au cours de leur conférence annuelle, un mois plus tard. Ils ont insisté tout particulièrement sur l'importance d'une collaboration interprovinciale en matière de famille et ont demandé qu'on leur présente en 1990 un rapport sur la collaboration perpétuelle entre gouvernements.

Sous la houlette des ministres provinciaux et territoriaux, la consultation s'est poursuivie. Les gouvernements s'échangent des renseignements et des idées en vue de favoriser l'élaboration de politiques et de programmes. Tous les gouvernements provinciaux et territoriaux prennent des mesures pour venir en aide aux familles.

Le moment d'un partenariat

Les ministres ont l'honneur de présenter le document intitulé Partenaires pour demain : Rapport des ministres sur la famille présenté à la Conférence annuelle des Premiers ministres provinciaux, 1990. En employant le terme demain dans le titre du rapport, les ministres reconnaissent que la tâche qui consiste à renforcer la famille sera longue. Le rapport suggère également que cette tâche doit être remplie dans le cadre d'un partenariat et d'un dialogue, non seulement entre gouvernements provinciaux et territoriaux mais encore entre les pouvoirs publics et les familles, les collectivités et les organismes qui influent sur la vie familiale.

Afin de lancer le dialogue, le rapport cerne des conditions et des tendances qui ont une incidence sur les familles canadiennes ainsi que sur les politiques et les programmes gouvernementaux visant la famille. Avant de fixer des objectifs communs, il convient d'abord de comprendre le contexte actuel.

En guise de conclusion, les auteurs du rapport recommandent d'accroître davantage la collaboration interprovinciale. Nous sommes d'avis que ces mesures contribueront à édifier des partenariats avec les familles, les collectivités et les organismes, qui renforceront l'avenir des familles au Canada.

Une société et des familles en évolution

Les dernières générations de Canadiens ont été témoins de changements remarquablement rapides de la société et, en conséquence, de la famille.

Changement de la structure familiale

La forme et les caractéristiques de nos familles évoluent de plusieurs façons.

Les familles sont moins nombreuses et le taux de natalité est plus bas. De 1961 à 1986, la taille moyenne des familles canadiennes a chuté de 3,9 à 3,2 personnes. La fécondité a baissé. Une étude indique une baisse de 57 %, soit de 3,84 à 1,67. Le taux se situe maintenant bien au-dessous du taux de renouvellement de 2,1 enfants par famille.

Taille de la famille et taux de fécondité

Nombre de personnes

Taille moyenne de la famille

Taux de fécondité

Les Canadiens ont des enfants plus tard au cours de leur vie. L'âge médian des mères à la naissance de leur premier enfant était de 23 ans en 1961 et de 26 ans en 1986.

Age médian des mères à la naissance de leur premier enfant

Age des mères

La structure des familles canadiennes évolue. De 1961 à 1986, le nombre de familles monoparentales a augmenté du tiers (de 8,4 à 12,7 %) alors que celui des familles biparentales a légèrement reculé, passant de 91,6 à 87,4 %. Le nombre de ménages sans enfants est passé de 26,9 à 32,7 %.

Types de familles

Pourcentage

Fam. monoparentale Fam. biparentale Fam. sans enfants

Un plus grand nombre de Canadiens sont célibataires. Leur nombre a plus que doublé entre 1961 et 1986, passant de 9,3 à 21,5 %.

Nombre de célibatiares

Pourcentage

Célibataires

Le taux de nuptialité évolue. Au cours de cette même période de 25 ans, le taux de nuptialité par 1 000 femmes célibataires a chuté de 23 %. Bien qu'ils demeurent toujours une faible proportion des familles biparentales, les mariages de fait et les cohabitations ont légèrement augmenté, passant de 6,3 à 8,3 %.

Les Canadiens se marient également plus tard. De 1971 à 1986, l'âge moyen des nouveaux mariés est passé de 24,9 à 27 ans chez les hommes et de 22,6 à 24,8 ans chez les femmes.

Age moyen des nouveaux mariés

Age

Hommes Femmes

En 1986, les divorces étaient plus fréquents qu'en 1961, passant de 1,6 à 12,4 par 1 000 femmes mariées. De 1971 à 1986, le nombre de remariages a plus que doublé chez les hommes et les femmes, ce qui suggère une hausse importante du nombre de familles reconstituées.

Divorces

Par 1 000 femmes mariées

Femmes mariées

L'évolution des structures familiales a une incidence sur la vie familiale. Les enfants sont élevés au sein de familles moins nombreuses et ont moins de frères et soeurs. Un plus grand nombre de personnes divorcent, se remarient et forment des familles reconstituées. On compte plus de personnes qui vivent seules et plus de couples sans enfants.

Évolution du rôle économique et familial

La conjoncture et les changements sociaux ont modifié le degré de participation des membres de la famille à la population active, notamment celle des femmes. Toutes les femmes, y compris celles qui ont des enfants à la maison, ont accru leur participation à la population active. Le taux de participation de l'ensemble des femmes mariées a augmenté de plus du tiers pour atteindre 57 % entre 1961 et 1986. Le taux des femmes mariées qui possèdent des enfants âgés de moins de six ans s'est élevé d'une façon encore plus marquée, passant de 27 à 60 %.

Participation des femmes à la population active

Pourcentage

Femmes mariées

Femmes mariées ayant des enfants âgés de moins de 6 ans

lDe 1971 à 1988, le nombre total de places dans les garderies et les garderies en milieu familial reconnues ou approuvées par les gouvernement provinciaux a augmenté de quinze fois. Malgré cette croissance, les Canadiens continuent de se fier à d'autres moyens de garde des enfants. En 1988, un enfant sur quatre, âgé de 3 à 5 ans et dont la mère travaillait, pouvait avoir accès à une garderie reconnue ou approuvée. Le nombre de places pour les nourrissons, les enfants qui commencent juste à marcher et les enfants en âge d'aller à l'école était considérablement moins élevé.

Une population plus âgée

Notre population vieillit. L'espérance de vie a grimpé à 79,7 ans chez les femmes et à 73 ans chez les hommes. L'âge médian des Canadiens était de 26,3 ans en 1961 et il est de 31,6 ans aujourd'hui. La proportion de Canadiens âgés de plus de 65 ans a augmenté de 8 à 11 % alors que le groupe des 15 ans a régressé, passant de 34 à 21 %.

Age médian

Age

Canadiens

Population par tranche d'âge

Pourcentage

Moins de 15 ans Plus de 65 ans

Au fur et à mesure du veillissement de la population, les besoins en matière de soins dans notre société évoluent aussi. On compte plus d'adultes de la génération "du milieu" qui s'occupent à la fois d'enfants et de parents qui vieillissent. On a affirmé que dans les familles peu nombreuses d'aujourd'hui, les adultes peuvent s'attendre à consacrer plus de leur temps à s'occuper de leurs parents que de leurs enfants.

Revenu familial

En règle générale, le revenu des familles canadiennes a augmenté de manière considérable. Toutefois, cela n'est pas le cas de toutes les familles.

De 1961 à 1985, le revenu réel des familles monoparentales a augmenté annuellement de 1,4 % tandis que celui des familles biparentales a grimpé de 2,4 % par an. L'écart entre ces deux types de familles est passé de 33 à 47 %. En 1985, le revenu moyen d'une famille biparentale était presque le double de celui d'une famille monoparentale, à savoir de 40 222 dollars par opposition à 21 320 dollars.

Revenu familial

Revenu moyen

Fam. monoparentale Fam. biparentale

L'écart entre le revenu des familles monoparentales dirigées par des femmes par opposition à des hommes est passé de 29 à 39 %. En 1985, le revenu moyen des familles monoparentales dirigées par des femmes équivalait à 63 % du revenu de familles dont le chef était le père, à savoir un revenu de 19 177 dollars par opposition à 31 252 dollars.

Revenu des familles monoparentales

Revenu moyen

Fam. monoparentale - femme

Fam. monoparentale - homme

La santé des familles

Dans l'ensemble, la santé des familles canadiennes s'est améliorée au cours des trois dernières décennies. Le taux de mortalité a baissé de 7,7 par 1 000 habitants en 1961 à 7,2 en 1987 pour l'ensemble de la population. Plus intéressant encore, la mortalité infantile a chuté de 27,2 par 1 000 naissances à 7,3 au cours de la même période. La fréquence de maladies respiratoires et infectieuses a régulièrement diminué.

Malgré ces progrès, toutes les familles canadiennes ne sont pas toutes sur un pied d'égalité. Des écarts considérables des taux de mortalité infantile et de morbidité entre la tranche de 20 % des familles les plus cossues et la tranche de 20 % des familles qui ont les revenus les moins élevés indiquent une relation entre le revenu et la santé. Par exemple, la mortalité infantile est 200 % supérieure au sein du groupe à faible revenu, et les problèmes de santé, les maladies respiratoires et les accidents sont plus fréquents dans une proportion de 150 à 600 %.

On signale chez les chômeurs un beaucoup plus grand nombre de problèmes de santé, dont des handicaps temporaires et une détrresse psychologique. En outre, ils sont plus souvent hospitalisés et ils ont plus régulièrement recours aux services de santé.

On possède assez peu de données comparatives sur l'état de santé de familles qui présentent des antécédents culturels différents. Toutefois, les populations amérindiennes et Inuit ont une santé et une espérance de vie considérablement inférieures. Bien que l'écart tende à se combler, la mortalité infantile, l'hospitalisation et les accidents mortels sont plus élevés chez les autochtones qu'au sein de la population canadienne en général.

Perturbation de la famille

Certaines familles présentent toujours des problèmes. Parmi ceux-ci, la violence à l'égard des femmes, des enfants et des personnes âgées est une grande source de préoccupation.

On juge qu'une femme sur huit est agressée par son conjoint et que 7 femmes sur 1 000 l'ont été en 1987. En moyenne, 70 Canadiennes sont victimes annuellement de blessures mortelles infligées par leurs conjoints.

Le manque de soins, les sévices et les mauvais traitements d'ordre sexuel à l'égard des enfants existent toujours. En 1989, les ministres des Services sociaux du Canada avaient la charge de 47 000 enfants.

Une récente étude nationale a révélé que 4 % des personnes âgées de plus de 65 ans qui ne sont pas en foyer d'accueil ont signalé qu'elles avaient été victimes de mauvais traitements au cours de l'année précédente.

Diversité régionale

Les statistiques nationales indiquent des différences régionales considérables. Le Québec, par exemple, a les taux de fécondité et de nuptialité les plus bas. Dans les Maritimes, les divorces et les cohabitations sont relativement moins fréquents que dans d'autres régions. Le revenu familial est le plus élevé en Ontario et le moins élevé dans les Maritimes. Les territoires et les provinces comme la Saskatchewan et le Manitoba comptent proportionnellement un plus grand nombre de familles autochtones qui présentent des indicateurs socio-économiques considérablement différents.

Les facteurs culturels, historiques, démographiques et économiques ainsi que des politiques gouvernementales divergentes contribuent à la diversité régionale de la vie familiale. Lorsqu'on étudie les tendances relatives à la famille, il convient de tenir compte des particularités de nos régions, de nos provinces et de nos collectivités.

Les gouvernements, les collectivités et les familles

Cette collection de renseignements statistiques laisse supposer un contexte perpétuel de changements et de nouveaux défis pour les familles et les collectivités canadiennes dans lesquelles elles vivent. Il semble évident que la relation qu'entretiennent les gouvernements avec les familles et les collectivités doit aussi évoluer. Au cours du Colloque sur la famille l'an dernier, cette question a été longuement débattue.

Les Canadiens héritent au cours des années 1990 d'un système étendu de services locaux et gouvernementaux, entre autres, qui leur permettront de surmonter les obstacles que pose l'évolution des familles et des collectivités.

Les services provinciaux d'éducation et de santé procurent à tous les Canadiens une gamme d'avantages. Parmi ces services, la santé et l'enseignement postsecondaire sont financés conjointement par les gouvernements fédéral et provinciaux en vertu du financement des programmes établis.

Les gouvernements provinciaux fournissent aux familles qui éprouvent de graves problèmes des services tels que l'assistance sociale, l'aide sociale à l'enfance et aux personnes handicapées. Le coût de ces services est partagé en vertu du Régime d'assistance

publique du Canada.

Le gouvernement fédéral verse des allocations familiales aux familles qui ont des enfants et octroie des crédits d'impôt pour enfants aux familles à faible revenu. Plusieurs provinces accordent également des suppléments aux familles à faible revenu.

Certaines provinces accordent des suppléments aux montants versés par les programmes fédéraux destinés aux personnes âgées comme la Sécurité de la vieillesse, le Supplément du revenu garanti et les allocations aux conjoints. Le Régime de pensions du Canada verse également des prestations à beaucoup de Canadiens.

Une gamme de services locaux viennent se greffer aux services gouvernementaux. Les organismes non gouvernementaux des collectivités offrent divers services aux familles qui jouissent d'une aide soit du gouvernement, soit de la collectivité. Les organismes religieux poursuivent leur oeuvre traditionnelle auprès des familles et au sein des collectivités.

Les gouvernements et les collectivités qui offrent des services aux familles devront surmonter des obstacles considérables. L'évolution rapide de la famille signifie qu'une proportion plus importante de familles sont susceptibles d'avoir des problèmes sociaux. L'aide sociale à l'enfance, la santé mentale, l'assistance sociale et d'autres services du même genre ont à faire face à un nombre croissant de cas. Les contraintes en milieu familial font que des professeurs doivent s'occuper d'enfants qui présentent des problèmes d'apprentissage. Les organismes non gouvernementaux doivent tenir compte de listes d'attente et d'une compétition plus vive pour l'obtention de fonds. Le nombre croissant de querelles familiales met à l'épreuve notre système judiciaire.

La hausse de la demande de services aux familles se produit à une époque d'incertitude financière et économique. Les fonds sont limités. Les contraintes exercées de plus en plus sur le partage des coûts avec le gouvernement fédéral, dans le cadre du Financement des programmes établis, du Régime d'assistance publique du Canada, etc., ont aggravé ce dilemme.

Il n'existe aucune solution immédiate. Il est peu probable qu'on étendra beaucoup dans un avenir rapproché les services offerts aux Canadiens. Puisqu'il n'existe aucune solution facile, nous devons prendre le temps de discuter de nos choix et de rechercher de nouvelles solutions et une collaboration. Les familles, les collectivités et les organismes intéressés doivent participer aux discussions sur notre avenir. Nous devons rechercher des façons d'aider les familles et les collectivités à trouver leurs propres solutions.

L'évolution des familles et les défis qu'elles doivent relever ne

devraient pas nous empêcher de prendre conscience du fait que nos familles, en dépit de leur diversité, continuent d'avoir une importance extrême aux yeux des Canadiens. Le renforcement de la famille fait certes partie intégrante de notre solution.

Le moment est peut-être venu de nous demander, en tant que société, dans quelle mesure nous renforçons pleinement la valeur de nos familles. Par exemple, nos institutions et nos actes accordent-ils autant de valeur aux hommes, aux femmes et aux enfants pour leur contribution en tant que membres de la famille et dispensateurs de soins que nous leur en donnons pour leur contribution économique? Aidons-nous les familles à s'occuper de leurs enfants et de leurs personnes âgées? La garde de ces personnes a-t-elle une valeur?

L'Année internationale de la famille donnera aux Canadiens l'occasion d'étudier de manière approfondie la valeur qu'ils accordent à la famille.

Recommandations des ministres

Pour renforcer la famille, il convient d'adopter une perspective nationale. La famille d'aujourd'hui est mobile: elle passe fréquemment d'une province ou d'une collectivité à une autre. Chaque ordre de gouvernement possède des programmes sur la famille et dont les effets combinés sont susceptibles d'avoir des répercussions involontaires.

Il importe également que la méthodologie employée pour renforcer la famille soit fondée sur un partenariat et un dialogue. Nous devons créer des partenariats qui réunissent les gouvernements provinciaux et territoriaux, d'autres ordres de gouvernement, les collectivités, les organismes et même les familles.

Les ministres responsables de la famille formulent les recommandations suivantes dans le but de créer un partenariat et de susciter un dialogue et une perspective nationale :

1. les gouvernements provinciaux et territoriaux appuieront le but et les objectifs de la résolution des Nations Unies proclamant 1994 **Année internationale de la famille**. Ces gouvernements s'engagent à planifier en commun et à échanger des renseignements sur la façon dont ils peuvent participer à cette année internationale importante.

2. par l'entremise des ministres responsables de la famille, on doit déployer plus d'efforts interprovinciaux pour aider et renforcer la famille. On se doit de faire appel à des solutions innovatrices, auxquelles participeront les Canadiens, les familles, les collectivités et les pouvoirs publics, dont l'étude des politiques et des programmes

fédéraux et provinciaux.

Comme l'a démontré le **Colloque sur la famille**, la recherche de nouvelles solutions peut profiter d'un dialogue public. Celui-ci doit tenir compte des caractéristiques particulières de chaque province et de chaque territoire.